



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Audition du Protecteur du citoyen

Procès-verbal de la séance du 9 septembre 2014

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 255-20140918

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2014	1
AUDITION	2

ANNEXES

- I. Liste des documents déposés
- II. Procès-verbaux des séances de travail du 11 juin 2014 et du 9 septembre 2014

Séance du mardi 9 septembre 2014

Mandat : Audition du Protecteur du citoyen (Décision de la Commission le 11 juin 2014)

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président
- M. Lisée (Rosemont), vice-président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Fortin (Sherbrooke)
- M. Huot (Vanier-Les Rivières) en remplacement de M. Merlini (La Prairie)
- M. Lemay (Masson)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Rousselle (Vimont)
- M^{me} Roy (Montarville)
- M. Tanguay (LaFontaine)

Témoin :

Protecteur du citoyen :

- M^{me} Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen
- M^e Marc-André Dowd, vice-protecteur, Prévention et innovation
- M. Claude Dussault, vice-protecteur, Services aux citoyens et aux usagers
- M^e Jean-François Bernier, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 34, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITION

La Commission entend le Protecteur du citoyen.

M. le président dépose le document coté CI-035 (annexe I).

L'audition se poursuit.

M. Lisée (Rosemont) remplace M. le président.

L'audition se poursuit.

M. Ouimet (Fabre) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 12 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 9 septembre 2014

ANNEXE I

Liste des documents déposés

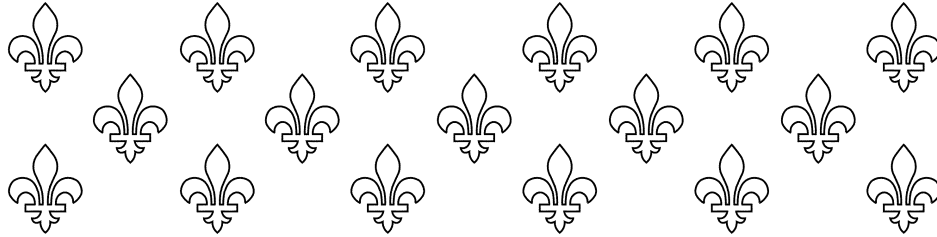
Liste des documents déposés

Protecteur du citoyen. *Présentation liminaire de la protectrice du citoyen devant la Commission des institutions*. 9 septembre 2014. 12 pages. Déposé le 9 septembre 2014.

CI-035

ANNEXE II

**Procès-verbaux des séances de travail
du 11 juin 2014 et du 9 septembre 2014**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 juin 2014

Informer sur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 11 juin 2014

Objet : Informer sur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président
- M. Lisée (Rosemont), vice-président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Lemay (Masson)
- M. Merlini (La Prairie)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Rousselle (Vimont)
- M^{me} Roy (Montarville)
- M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, Cabinet du leader du gouvernement
 - M^{me} Marie-Chantale Domingue, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
 - M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M^{me} Mylène Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
 - M. Alain Sirois, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
-

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 18, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cloutier, Domingue, Potvin et M. Sirois d'assister à la séance de travail.

Il est convenu d'inverser les points deux et trois de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun des membres de la Commission ainsi qu'au personnel de se présenter.

2. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Boucher fait la présentation des services offerts aux membres de la Commission par le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

3. Présentation de la Commission et du site Greffier

M. le président fait une présentation de la Commission et de son fonctionnement général. M^{me} la secrétaire explique le site Greffier.

4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante et unième législature.

La motion est adoptée.

5. Discussion sur de possibles mandats de la Commission

Après discussion, il est convenu de réaliser le mandat qui est confié à la Commission par l'article 294.1 du Règlement de l'Assemblée nationale, soit d'entendre le Protecteur du citoyen et le Directeur général des élections.

Après discussion, il est convenu de réaliser le mandat qui est confié à la Commission par l'article 30 de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes (L.Q. 2003, c.5), soit d'étudier le rapport sur la mise en œuvre de cette loi.

M. Ouellette (Chomedey) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément aux articles 293.1 et 294 du Règlement, se donne le mandat d'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément aux articles 293.1 et 294 du Règlement, se donne le mandat d'examiner les orientations, les activités et la gestion administrative du Coroner.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément à l'article 294 du Règlement, se donne le mandat d'examiner les orientations, les activités et la gestion du Comité consultatif du Fonds de soutien à la réinsertion sociale et des 18 fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier l'organisation de tous ces mandats au comité directeur.

Après discussion, les membres se déclarent prêts à siéger les 8, 9, 11 et 12 septembre prochains afin de procéder à une partie de ces mandats.

6. Divers

M. le président indique que M^{me} la secrétaire va offrir lors d'une autre rencontre une formation sur la procédure parlementaire aux membres intéressés.

À 12 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 11 juin 2014

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des institutions

SÉANCE DE TRAVAIL

Informier sur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux
et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

Mercredi 11 juin 2014

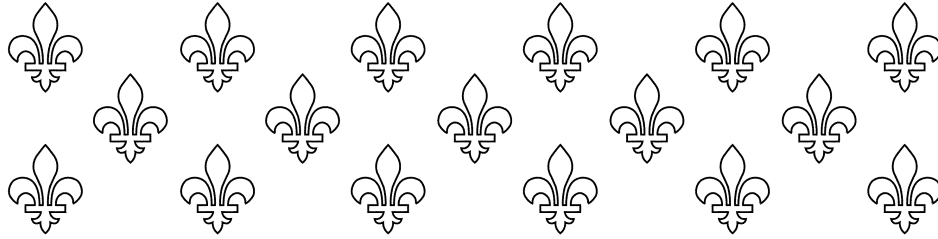
Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

Après les affaires courantes à 13 heures

Ordre du jour

1. Mot de la présidence et présentation des membres
2. Présentation de la Commission et du site Greffier
3. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas
5. Discussion sur de possibles mandats de la Commission
6. Divers

Québec, le 5 juin 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 septembre 2014

Préparer l'audition du Protecteur du citoyen

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 9 septembre 2014

Objet : Préparer l'audition du Protecteur du citoyen

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président
- M. Lisée (Rosemont), vice-président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Fortin (Sherbrooke)
- M. Huot (Vanier-Les Rivières) en remplacement de M. Merlini (La Prairie)
- M. Lemay (Masson)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Rousselle (Vimont)
- M^{me} Roy (Montarville)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Louise Arpin, attachée politique, cabinet du whip du gouvernement
- M. David Boucher, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Steve Brabant, chercheur, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec
- M^{me} Laurie Comtois, chercheur, Service de recherche du Parti québécois
- M^{me} Mylène Potvin, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral du Québec
- M. Simon Therrien-Denis, attaché politique, cabinet du leader de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 07, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{me} Arpin, M. Brabant, M^{me} Comtois, M^{me} Potvin et M. Therrien-Denis d'assister à la séance de travail.

ORDRE DU JOUR

À la demande du président, M. Boucher présente les documents de soutien.

À 9 h 29, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants afin d'entendre le Protecteur du citoyen.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

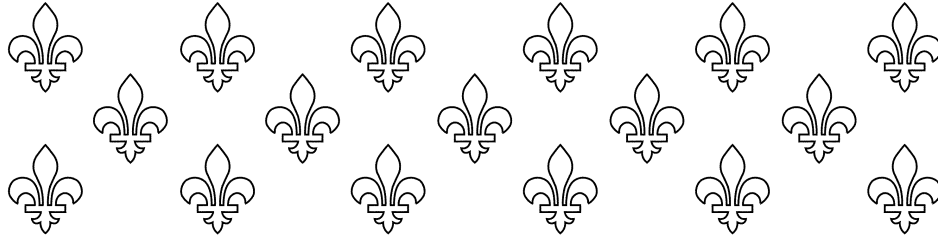
Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 9 septembre 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 septembre 2014

Faire le bilan de l'audition du Protecteur du citoyen

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 9 septembre 2014

Objet : Faire le bilan de l'audition du Protecteur du citoyen

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président
- M. Lisée (Rosemont), vice-président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Fortin (Sherbrooke)
- M. Huot (Vanier-Les Rivières) en remplacement de M. Merlini (La Prairie)
- M. Lemay (Masson)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Rousselle (Vimont)
- M^{me} Roy (Montarville)
- M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, agent de recherche, Service de recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Steve Brabant, chercheur, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec
- M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, cabinet du leader du gouvernement
- M^{me} Laurie Comtois, chercheur, Service de recherche du Parti québécois
- M^{me} Mylène Potvin, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 03, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M. Brabant, M^{me} Cloutier, M^{me} Comtois et M^{me} Potvin d'assister à la séance de travail.

ORDRE DU JOUR

Une discussion s'engage.

En raison des préoccupations soulevées par le Protecteur du citoyen lors de son audition, M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions se donne le mandat d'entendre Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

Après discussion, il est convenu que le président transmette, à la commission compétente, une lettre mentionnant les problèmes soulevés par le Protecteur du citoyen quant à la gestion des plaintes à Revenu Québec.

À 12 h 17, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 13 h 30, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 9 septembre 2014